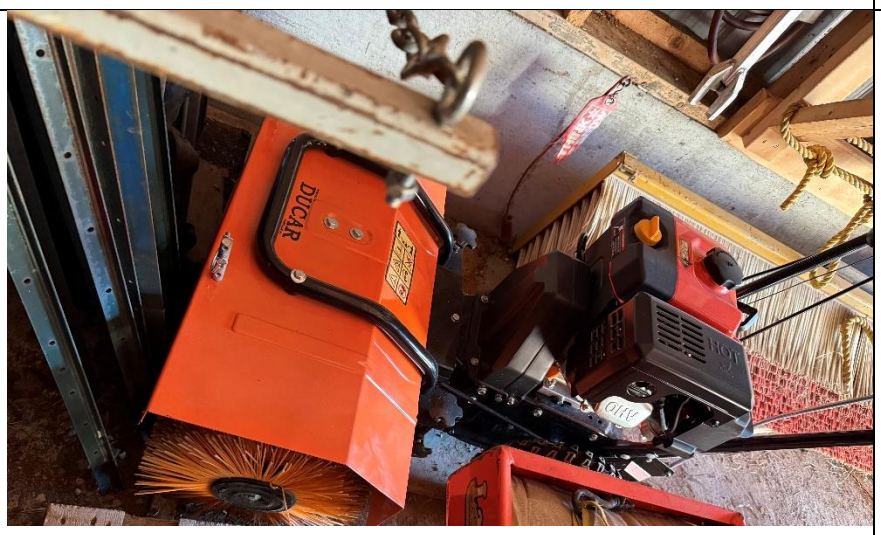
APPEL D'OFFRES
DISPOSITION DE MATERIEL – 2026-10
RESOLUTION 289-09-26

La municipalité de Deschambault-Grondines désire se départir du matériel usage suivant :

Description du matériel

Matériel	Description	Quantité
Remorque grise		*1*
Remorque rouge		*1*

Structure et toile de type auvent		*1*
Faucheuse		*1*
Clôture décorative		*1*

Abattant de véhicule « tailgate»		*1*
Pneus usés à 50 % *2 * P245/75R16* *4* 215/55R16* *4* 275/65R18* *3* sur RIM LT 245/ 70R17*		*-*
Souffleur balai pour patinoire Ducar		*1*

Gros balai (pouvant être installé sur camion)		*1*

Veuillez noter que le matériel est vendu sans garantie.

Les personnes intéressées à acquérir ce matériel sont invitées à faire parvenir une offre à partir de la formule de soumission suivante.

Ces soumissions doivent être cachetées et porter sur l'enveloppe, la mention « Soumission – Disposition du matériel » ainsi que le nom du soumissionnaire. Elles sont reçues au bureau municipal, situé au 120, rue St-Joseph, Deschambault-Grondines, Qc, G0A 1S0, jusqu'au jeudi 5 novembre, 16 h.

La municipalité de Deschambault-Grondines ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et peut annuler en tout temps le présent appel d'offres sans aucune réclamation des soumissionnaires.

Il est possible d'offrir un prix pour un seul ou pour plusieurs items. Les octrois seront analysés pour chacun des items séparément.

Le soumissionnaire devra procéder au paiement complet du matériel lorsqu'il en prendra possession, et ce, dans un délai n'excédant pas dix (10) jours suivant l'acceptation de l'offre par la municipalité.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à info@deschambault-grondines.com.

<u>Règlement de gestion contractuelle</u>

Suivant la loi, la municipalité de Deschambault-Grondines a un règlement de gestion contractuelle qui vise à assurer une saine concurrence entre les personnes voulant contracter avec celle-ci. Ledit règlement est disponible sur le site Internet de la municipalité. Par conséquent, tout soumissionnaire est tenu de respecter les dispositions applicables.

La municipalité rejettera automatiquement une soumission s'il est clairement établi qu'il y a eu conclusion entre le soumissionnaire et toute autre personne en contravention à toute loi visant à lutter contre le truquage des offres.

FORMULAIRE DE SOUMIS

APPEL D'OFFRES
DISPOSITION DE MATERIEL – 2026-10
RESOLUTION 289-09-26

Je, soussigné(e) _____, domicilié(e) au _____

_____, offre à la municipalité de Deschambault-Grondines d'acheter le matériel indiqué pour un montant de _____ $ (veuillez détailler les prix dans le tableau suivant :

Description du matériel	Prix offert
Remorque grise	
Remorque rouge	
Structure et toile de type auvent	
Faucheuse	
Clôture décorative	
Abattant de véhicule « tailgate»	
2 pneus P245/75R16	
4 pneus 215/55R16	
4 pneus 275/65R18	
3 pneus sur RIM LT 245/70R17	
Souffleur / balai	
Gros balai	

Signé ce _____e jour de _____ 2026.

Soumissionnaire
Téléphone : _____

Courriel : _____